



Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

Distr. générale
12 septembre 2022
Français
Original : anglais

Conseil du commerce et du développement

Commission du commerce et du développement

Treizième session

Genève, 21-25 novembre 2022

Point 2 de l'ordre du jour provisoire

Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

Ordre du jour provisoire annoté

I. Ordre du jour provisoire

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
3. Rapports des réunions d'experts :
 - a) Réunion d'experts pluriannuelle sur les produits de base et le développement ;
 - b) Réunion d'experts pluriannuelle sur le commerce, les services et le développement ;
 - c) Réunion d'experts pluriannuelle sur le renforcement d'un environnement économique favorable à tous les niveaux à l'appui d'un développement inclusif et durable, et la promotion de l'intégration et de la coopération économiques ;
 - d) Réunion d'experts pluriannuelle sur les transports, la logistique commerciale et la facilitation du commerce.
4. Rapport du Groupe intergouvernemental d'experts du droit et de la politique de la concurrence.
5. Rapport du Groupe intergouvernemental d'experts du droit et de la politique de la protection du consommateur.
6. Le rôle du commerce en faveur d'une transition énergétique mondiale au service du développement.
7. La géographie du commerce et la reconfiguration des chaînes d'approvisionnement : implications pour le commerce, les chaînes de valeur mondiales et le transport maritime.
8. Rapport intérimaire sur la promotion et le renforcement des synergies entre les trois piliers.
9. Questions diverses.
10. Adoption du rapport de la Commission au Conseil du commerce et du développement.



II. Annotations

1. La treizième session de la Commission du commerce et du développement se tiendra du 21 au 25 novembre 2022. Selon le paragraphe 121 du Pacte de Bridgetown (TD/541/Add.2), les commissions, en tant qu'organes subsidiaires du Conseil du commerce et du développement, sont chargées d'examiner les rapports des réunions d'experts et d'évaluer les synergies entre les trois piliers et les travaux menés dans le cadre des sous-programmes de la CNUCED, ainsi que d'organiser des dialogues directifs sur une ou deux questions choisies.

2. Les questions de fond inscrites à l'ordre du jour de la session sont les suivantes : « Le rôle du commerce en faveur d'une transition énergétique mondiale au service du développement » et « La géographie du commerce et la reconfiguration des chaînes d'approvisionnement : implications pour le commerce, les chaînes de valeur mondiales et le transport maritime ». En outre, la Commission examinera et adoptera les rapports des réunions d'experts. Elle analysera aussi les activités du secrétariat qui ont contribué à promouvoir et à renforcer les synergies entre les trois piliers des travaux de la CNUCED.

Point 1

Élection du Bureau

3. L'article 18 du Règlement intérieur des grandes commissions du Conseil du commerce et du développement dispose que chaque commission élit, parmi les représentants de ses membres, un président, cinq vice-présidents et un rapporteur, en tenant compte de la nécessité d'assurer une répartition géographique équitable. L'article 19 précise que le Bureau de chaque commission se compose de sept membres, dont quatre présentés conjointement par les listes A et C, deux par la liste B et un par la liste D, conformément à l'annexe de la résolution 1995 (XIX) de l'Assemblée générale, telle qu'elle a été modifiée.

4. Conformément au cycle de roulement établi, le Bureau de la Commission à sa treizième session sera constitué comme suit : président – liste A (Afrique) ; rapporteur – liste B ; vice-présidents – trois pour les listes A et C combinées, un pour la liste B et un pour la liste D.

Point 2

Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

5. À sa soixante-neuvième session, le Conseil du commerce et du développement a approuvé l'ordre du jour provisoire de la treizième session de la Commission du commerce et du développement. Un programme de travail sera distribué avant la réunion.

Documentation

TD/B/C.I/52

Ordre du jour provisoire annoté

Point 3

Rapports des réunions d'experts

a) Réunion d'experts pluriannuelle sur les produits de base et le développement

6. Au titre de ce point de l'ordre du jour, la Commission examinera les résultats de la treizième session de la Réunion d'experts pluriannuelle sur les produits de base et le développement.

Documentation

TD/B/C.I/MEM.2/55

Rapport de la Réunion d'experts pluriannuelle sur les produits de base et le développement sur sa treizième session

b) Réunion d'experts pluriannuelle sur le commerce, les services et le développement

7. Au titre de ce point de l'ordre du jour, la Commission examinera les résultats de la neuvième session de la Réunion d'experts pluriannuelle sur le commerce, les services et le développement.

Documentation

TD/B/C.I/MEM.4/27 Rapport de la Réunion d'experts pluriannuelle sur le commerce, les services et le développement sur sa neuvième session

c) Réunion d'experts pluriannuelle sur le renforcement d'un environnement économique favorable à tous les niveaux à l'appui d'un développement inclusif et durable, et la promotion de l'intégration et de la coopération économiques

8. Au titre de ce point de l'ordre du jour, la Commission examinera les résultats de la cinquième session de la Réunion d'experts pluriannuelle sur le renforcement d'un environnement économique favorable à tous les niveaux à l'appui d'un développement inclusif et durable, et la promotion de l'intégration et de la coopération économiques.

Documentation

TD/B/C.I/MEM.8/15 Rapport de la Réunion d'experts pluriannuelle sur le renforcement d'un environnement économique favorable à tous les niveaux à l'appui d'un développement inclusif et durable, et la promotion de l'intégration et de la coopération économiques sur sa cinquième session

d) Réunion d'experts pluriannuelle sur les transports, la logistique commerciale et la facilitation du commerce

9. Au titre de ce point de l'ordre du jour, la Commission examinera les résultats de la neuvième session de la Réunion d'experts pluriannuelle sur les transports, la logistique commerciale et la facilitation du commerce.

Documentation

TD/B/C.I/MEM.7/27 Rapport de la Réunion d'experts pluriannuelle sur les transports, la logistique commerciale et la facilitation du commerce sur sa neuvième session

Point 4**Rapport du Groupe intergouvernemental d'experts du droit et de la politique de la concurrence**

10. Au titre de ce point de l'ordre du jour, la Commission examinera les résultats de la vingtième session du Groupe intergouvernemental d'experts du droit et de la politique de la concurrence.

Documentation

TD/B/C.I/CLP/66 Rapport du Groupe intergouvernemental d'experts du droit et de la politique de la concurrence sur sa vingtième session

Point 5**Rapport du Groupe intergouvernemental d'experts du droit et de la politique de la protection du consommateur**

11. Au titre de ce point de l'ordre du jour, la Commission examinera les résultats de la sixième session du Groupe intergouvernemental d'experts du droit et de la politique de la protection du consommateur.

Documentation

TD/B/C.I/CPLP/32 Rapport du Groupe intergouvernemental d'experts du droit et de la politique de la protection du consommateur sur sa sixième session

Point 6**Le rôle du commerce en faveur d'une transition énergétique mondiale au service du développement**

12. Au titre de ce point de l'ordre du jour, la Commission s'intéressera aux principales conditions à réunir pour opérer une transition énergétique mondiale, aux caractéristiques de cette transition et aux moyens par lesquels les pays en développement peuvent l'orienter de manière à maximiser sa contribution à leur développement.

Documentation

TD/B/C.I/53 Le rôle du commerce en faveur d'une transition énergétique mondiale au service du développement

Point 7**La géographie du commerce et la reconfiguration des chaînes d'approvisionnement : implications pour le commerce, les chaînes de valeur mondiales et le transport maritime**

13. Au titre de ce point de l'ordre du jour, la Commission examinera l'incidence que la crise actuelle de la logistique maritime a sur la géographie du commerce.

14. La géographie du commerce international a radicalement changé au cours des dernières décennies sous l'effet de facteurs très divers. Elle a notamment été modifiée par l'amélioration des services de transport en général et des services de transport maritime en particulier, étant entendu que 80 % des marchandises échangées à l'échelle mondiale sont acheminées par la mer. Le volume du commerce maritime par personne a doublé au cours des cinq dernières décennies, et des données de la CNUCED sur le trafic portuaire montrent que les pays en développement ont intensifié et réorienté leur participation au commerce maritime tout au long de cette période. Quant aux services logistiques, on observe que les dépenses de stockage ont diminué au fil des ans, tandis que les coûts des services de transport ont augmenté avec l'essor de la méthode de production juste à temps et l'amélioration des services de logistique et de facilitation du commerce.

15. Ces tendances pourraient toutefois être en train d'évoluer, de sorte que les entreprises et les décideurs doivent revoir certaines de leurs hypothèses fondamentales quant au progrès constant des services de logistique commerciale. La Commission se demandera si et comment la crise actuelle des chaînes d'approvisionnement (taux de fret élevés, engorgement, perturbation des services de transport maritime, etc.) influera sur l'avenir de la géographie du commerce, du transport maritime et des chaînes d'approvisionnement.

Documentation

TD/B/C.I/54

La géographie du commerce et la reconfiguration des chaînes d'approvisionnement : implications pour le commerce, les chaînes de valeur mondiales et le transport maritime

Point 8**Rapport intérimaire sur la promotion et le renforcement des synergies entre les trois piliers**

16. Au titre de ce point du jour, le secrétariat rendra compte des progrès accomplis en faveur de la promotion et du renforcement des synergies entre les trois piliers des travaux de la CNUCED dans les domaines d'action de la Commission.

Point 9**Questions diverses****Point 10****Adoption du rapport de la Commission au Conseil du commerce et du développement**

17. Le rapport de la treizième session de la Commission du commerce et du développement sera soumis au Conseil du commerce et du développement.
